

EXEMPLE DE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chaque année, au Canada, environ 4 000 personnes se suicident et cela a été le cas pour plus de 100 000 Canadiens au cours des trois dernières décennies. Le Canada occupe la 3^e place sur 82 pays pour ce qui est du taux de suicide. Lorsqu'une personne se suicide, sa souffrance devient celle de sa famille, de ses amis et des membres de sa communauté. Près de 3 000 000 de Canadiens ont été touchés par les effets nocifs et souvent dévastateurs d'un comportement suicidaire. Personne n'est à l'abri. Cette tragédie l'est d'autant plus que le suicide demeure la cause de décès la plus évitable au pays. Le Canada doit mettre fin au silence, soulager la douleur et apporter réconfort et guérison aux familles et aux communautés qui ont été affectées par des comportements suicidaires. Il doit également considérer le suicide comme un problème de santé publique et adopter, comme d'autres pays développés l'ont déjà fait, une stratégie nationale pour le prévenir.

Le 10 septembre est la journée mondiale de la prévention du suicide. Des événements se dérouleront ce jour-là dans les communautés à travers le Canada pour inviter le monde entier à rompre le silence, à se rappeler ceux qui se sont suicidés, à réconforter ceux qui sont affectés par le suicide, à augmenter la sensibilisation, l'intérêt et la participation du public au sujet de cet important problème de santé publique et à demander au gouvernement de soutenir une stratégie nationale de prévention du suicide.

Pour en savoir davantage sur les événements liés à la prévention du suicide qui auront lieu le 10 septembre au sein de votre communauté, veuillez communiquer avec

Pour plus d'information sur l'Association canadienne pour la prévention du suicide (ACPS) et sur son plan pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour la prévention du suicide, visiter www.casp-acps.ca.